

CONSEIL DE QUARTIER

VITRY SUD - ARDOINES

La réunion s'est tenue en présence de M. Rémy Chicot, adjoint au maire et M. Saïd Omouri, adjoint au maire, référents du conseil de quartier.

Mme Evelyne Rabardel conseillère départementale,

Mme Fatmata Konaté, Mme Maria Desabres M. Alain Afflatet et M. Remy Ramassamy, conseillers municipaux,

M. Nicolas Desmard, chef de service travaux direction voirie et environnement.

M. Jean Marc Henwood Directeur des finances,

Mr Olivier Dazin responsable OPH

Florence Monteux - Vie de quartier -

25 habitants étaient présents.

Année 2016, n°1

30 mars 2016

Sommaire :

- Présentation des orientations budgétaires de 2016
- Questions diverses

Présentation des orientations budgétaires de 2016

La rencontre est introduite par la projection d'un film didactique à propos de l'élaboration d'un budget municipal.

 Monsieur Chicot intervient après la projection. Il précise que chaque année des débats sont engagés en fin d'année pour préparer le budget de l'année suivante, et que généralement une séance suffit pour trouver l'équilibre recherché. Cette année c'est la première fois que le conseil municipal n'est pas parvenu à présenter un budget équilibré. Il manquait 1,6 million d'euros. Les trois dernières années nous avons effectué de très fortes rationalisations des dépenses. En matière d'investissement, nous avons différé de quelques mois la construction du Centre Aquatique. Il démarrera en octobre 2016. En matière de fonctionnement, la restriction budgétaire a touché tous les services et particulièrement les dépenses de personnel, les départs à la retraite ne sont plus remplacés. Aujourd'hui nous sommes à flux très tendu, ce qui explique que nous ne sommes pas parvenus à contraindre davantage nos dépenses. Le vote du budget a été fixé au 13 avril, date ultime autorisée légalement, pour nous permettre de prendre connaissance des chiffres des recettes fiscales. Il semblerait justement que la base fiscale soit supérieure à l'an passé. Nous pouvons noter une évolution qui va dans le bon sens. L'augmentation de la base fiscale consécutive à l'augmentation de la population, et le petit effort fiscal demandé aux Vitriots, ont contribué à ce que les recettes fiscales enregistrent une hausse significative. A ce jour il semblerait que nous ayons récupéré 1,5 millions.

 Monsieur Omouri précise que dans l'attente du

montant précis du versement de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) il convient de rester prudent. En matière d'équipements sportifs, par exemple, les travaux de rénovation, et même d'entretien sont repoussés. Les dépenses du personnel ont baissé de 1%. Si cela doit être reconduit sur plusieurs années, il y aura forcément des répercussions sur les conditions de travail des employés communaux et sur la qualité du service rendu.

 Un habitant veut dédramatiser la situation en affirmant que le gouvernement allait céder et diminuer la baisse annoncée de la DGF. Il faudra aussi compter sur l'augmentation importante de la population de Vitry, dans les années qui viennent, et donc sur les recettes fiscales qui en découlent. Ensuite il rajoute que personnellement il refuserait de payer des impôts supplémentaires si les problèmes dans son environnement immédiat ne sont pas résolus. Dans la rue Joliot Curie il y a eu 4 fuites d'eau importantes en six ans. Le réseau est vieux et doit être amélioré. Les trottoirs doivent aussi être refaits pour régler un problème de reflux d'eau de pluie.

Il tient malgré tout à remercier la municipalité qui a résolu le problème des «ateliers de mécanique sauvage» sur les trottoirs du quartier.

 Un autre habitant enchaîne en relevant la dangerosité de la circulation piétonne dans la rue Anselme Rondenay du fait des fréquents stationnements illicites des voitures sur les trottoirs.

 Monsieur Chicot précise que la Police Municipale vient régulièrement verbaliser. Le vendredi précédent la séance 10 Procès Verbaux ont été dressés. Cependant les

agents de la Police Municipale ne peuvent pas être mobilisés uniquement sur ce quartier.

🗨️ Pourquoi ne pouvons nous pas envisager la pose de potelets pour empêcher le stationnement?

🗨️ Monsieur Chicot explique que ce procédé est très onéreux et qu'il convient initialement de réaliser les travaux de la rue Anselme Rondenay dans le cadre de l'aménagement de la Zac Rouget de Lisle, et qu'ensuite la pose de potelets pourra être envisagée.

🗨️ Monsieur Nicolas Desmard, de la voirie, précise que depuis le 1er janvier 2016 le stationnement des véhicules sur les trottoirs est devenu « stationnement très gênant » et il est donc passible d'une amende de 4ème classe soit 135 €.

🗨️ Un habitant souligne que les jours de marché à la place du 8 mai, l'ambiance est très tendue à cause du stationnement difficile. Il est impossible de circuler à pied en toute sécurité car les trottoirs sont investis par les autos. Une politique de verbalisation pourrait faire diminuer les incivilités et en plus amènerait des recettes à la Ville.

🗨️ Madame Rabardel affirme que la police fait son travail, et qu'elle-même a été dernièrement verbalisée dans ce secteur. Ils sont notamment présents les jours de marché.

🗨️ Monsieur Chicot souligne que la question du stationnement sera une question prégnante dans le quartier qui va fortement se modifier. Nous allons tous devoir nous interroger sur notre rapport à la voiture. Le resserrement du tissu urbain va entraîner d'autres pratiques car la voiture ne va plus s'inscrire de façon cohérente dans un « bien vivre la ville ».

🗨️ Madame Desabres fait remarquer qu'elle ne connaît pas une ville dans une grande agglomération qui a résolu cette problématique. C'est souvent un faisceau de propositions alternatives à la voiture qui permet le désengorgement urbain.

🗨️ Monsieur Ramassamy souhaite présenter plusieurs propositions entraînant des économies conséquentes pour le budget 2016. En matière d'investissement notamment il propose la suppression de certains projet;

- * La création d'une salle des fêtes
- * La rénovation de la Maison Sociale du Moulin Vert

En fonctionnement:

- * Différer les travaux de la voirie
- * Etudier au cas par cas le versement des subventions aux associations.
- * Supprimer les campagnes de communication avec l'affichage de banderoles dans toute la Ville
- * Est-il utile d'embaucher un attaché de presse?

Les vitriots préféreraient supprimer des projets plutôt que de subir une augmentation des impôts locaux.

🗨️ Madame Desabres apporte quelques précisions à propos de la fiscalité. En 12 ans les impôts ont augmenté seulement de 3,5%. En 2015 la hausse d'impôt a été de 2% ce qui représente un montant supplémentaire par an de 17€ pour un contribuable avec un enfant à charge vivant en pavillon, ou 15 € pour un contribuable avec 2 enfants à charge vivant en appartement. La municipalité souhaite que le levier fiscal, pour faire face à la baisse de la DGF, soit raisonné. Pour autant cette augmentation a rapporté 1 million d'euros à la ville.

🗨️ Monsieur Omouri rajoute que la ville a fait preuve toutes ces dernières années, d'une grande rigueur financière ce qui lui permet aujourd'hui de faire appel à l'emprunt dans de bonnes conditions pour continuer à équiper et moderniser la Ville.

🗨️ Monsieur Chicot précise que la création d'une salle de fête fait partie des équipements qui ont du être reportés mais cela reste une nécessité. « Quant à la position qui consiste à prioriser la baisse des subventions aux associations, c'est une proposition que vous auriez pu porter lors de la réunion plénière devant l'ensemble du monde associatif de Vitry le 11 mars dernier. C'est une volonté municipale forte de maintenir le soutien à la vie associative malgré des baisses continues pour les associations touchant de grosses subventions ».

Pour ce qui concerne le budget de communication il a été diminué de 10%. Nous préparons le budget avec une grande rigueur et nous savons faire des choix sérieux. Nous nous rappelons hélas à la faveur de drames nationaux tels que les évènements du 13 novembre dernier, la valeur des services publics, et nous mettons tout en œuvre pour les préserver.

🗨️ Madame Rabardel rajoute que 18000 villes toutes tendances politiques confondues ont signé une motion pour lutter contre la baisse de la DGF plutôt que d'accepter sans rien dire au risque que cette mesure « provisoire » s'inscrive durablement dans la pratique de l'état vis-à-vis des collectivités locales.

🗨️ Monsieur Omouri intervient à propos du soutien au monde associatif. Il appuie le fait que soutenir les associations sportives par exemple permet à des athlètes de haut niveau comme Maé Bérénice Méité, patineuse talentueuse de faire la fierté de Vitry au Championnat du Monde et aux derniers Jeux Olympiques de 2014. Se doter d'équipements de qualité permet à la jeunesse de notre ville de développer leur potentiel sportif.

Il poursuit en précisant que nombreux travaux d'entretien des bâtiments ou de voirie doivent être absolument maintenus. La priorité de l'équipe municipale est de permettre aux usagers de profiter des structures municipales en toute

Questions diverses

sécurité.

Une habitante fait remarquer qu'un dos d'âne a été réalisé sur la RD5 et qu'elle n'en voit pas la nécessité et que l'argent de sa réalisation aurait pu être économisé.

Monsieur Chicot explique que les dos d'âne installés sur la RD5 correspondent à l'emplacement des futurs arrêts du tram.

Madame Desabres rappelle que la municipalité a fait de la prévention routière une de ses priorités. Chaque année, elle procède à des travaux de voirie afin de conforter la sécurité : organisation du stationnement, pour libérer les trottoirs et sécuriser les cheminements piétonniers; pose de ralentisseurs avec passages piétons surélevés, panneaux lumineux signalant les écoles ; pose de radars pédagogiques indicateurs de vitesse, pose de panneaux "Stop" et "Cédez le passage", création de zones 30 et de pistes cyclables, aménagement des points d'arrêt des transports en commun... Des améliorations sont à envisager, notamment

concernant la signalisation des zones 30, en matérialisant davantage l'entrée de la zone. Dans le quartier Vitry Sud Ardoines, de gros travaux de restructuration des rues, la rue Rondenay par exemple, diffèrent pour plusieurs mois la mise en place de ces aménagements.

Un habitant de la rue Rondenay rebondit sur l'annonce de travaux importants dans cette rue pour signaler son inquiétude concernant le projet d'élargissement de la voie, initialement prévu dans l'aménagement de la ZAC Rouget de Lisle. Quelles seront les conséquences sur les propriétés des riverains? Il souhaiterait être mieux informé.

Monsieur Chicot clôture la séance en proposant une nouvelle rencontre début mai avec un ordre du jour consacré aux travaux de prolongement de la rue Voltaire et l'aménagement de la ZAC Rouget de Lisle.



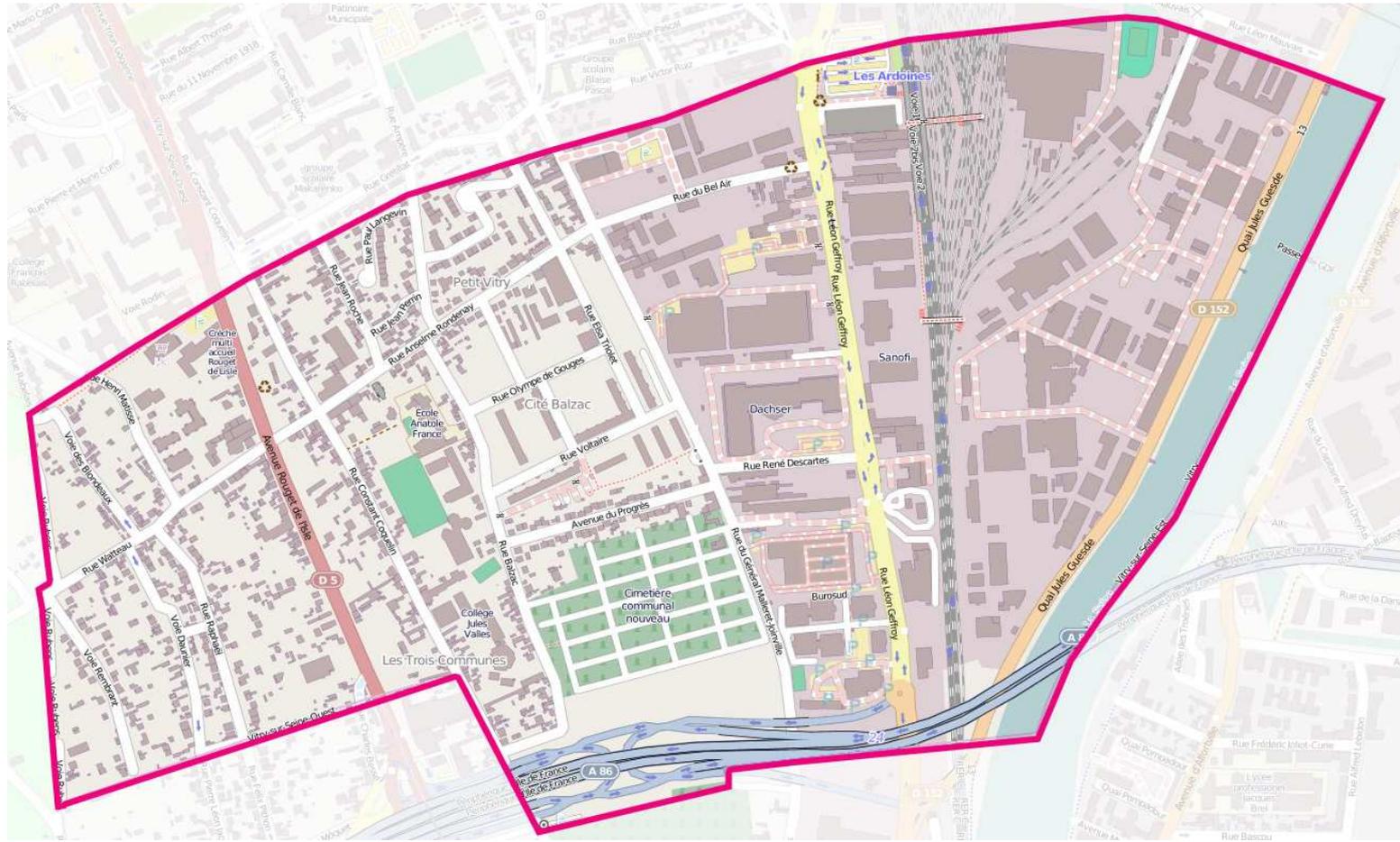
Vue d'artiste de la ZAC Rouget de Lisle

Plus d'information sur le web de la Ville: www.vitry94.fr

(rubrique: quartier)

- * Le formulaire d'inscription à votre conseil de quartier
- * Le calendrier des activités des conseils
- * Les comptes-rendus de réunions
- * La charte des conseils de quartier
- * D'autres informations relatives aux conseils

Pour toute information sur votre conseil de quartier contactez le service Vie de quartier au 01.46.82.83;37



Vitry Sud-Ardoines

